

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 66 (2008)

Heft: 2: Police et nouvel ordre social

Vorwort: Avant-propos de la rédaction

Autor: Geuser, Fabien de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

En cette période anniversaire des événements de Mai 68, il est particulièrement stimulant et peut être légèrement provocateur de consacrer un dossier à la police et au maintien de l'ordre. Etrangement, cependant, le contenu de ce dossier peut donner un sentiment «révolutionnaire», un goût de critique radicale. En effet, les contributions montrent à quel point la vie quotidienne des policiers traduit, par les difficultés qu'ils rencontrent, les changements fondamentaux que vivent nos sociétés. Ces garants de l'ordre, de la paix et de la sécurité sont constamment débordés par des comportements que le cadre juridique qui fonde nos institutions, n'avait en général pas anticipés: chômage de masse, précarité, urbanisme mal piloté, flux migratoires complexes,... Les témoignages des policiers recueillis dans ce dossier racontent à la fois le désarroi engendré chez eux par ces débordements et tout l'enjeu qu'il y a à essayer d'y trouver des réponses appropriées sans pour autant remettre en cause l'idéal d'ordre. Chacun des articles de ce dossier se confronte à cette double question de l'élucidation des transformations que les changements sociaux ont amenées envers le travail de police et les moyens, culturels, intellectuels ou autres qu'il faudrait déployer pour que nos polices parviennent à tenir ensemble les émancipations revendiquées et le respect de l'ordre.

Un des axes, repris par chacune de ces contributions est le renforcement des capacités analytiques et critiques des forces de police pour leur permettre d'enclencher ce que l'un des auteurs du dossier appelle un processus «d'apprentissage continu» les aidant à s'adapter aux transformations de la société (Yves Patrick Delachaux). Cela suppose en particulier de comprendre mieux ces transformations. Or les autres articles de ce numéro contribuent, selon nous, à préciser les contours de celles-ci et plus précisément d'expliciter les conséquences du développement rapide d'une société de réseau. Le thème n'est bien sûr pas (ou plus) nouveau mais les auteurs des différents articles en apportent un éclairage original. D'abord par une illustration moderne sur les impacts dans une industrie (celle de la musique), Barbier et ses collègues montrent à quel point les pratiques sont radicalement modifiées par ces modes organisationnels. Rumpala, en philosophe, en précise les termes et montre que ces réseaux fonctionnent à l'instar de rhizomes. Il ouvre surtout vers la question de la gouvernance de ces réseaux, de la possibilité ou de l'impossibilité qu'il y aurait à orienter cette société de réseau vers un objectif commun. Autrement dit, il donne l'occasion de discuter du problème profondément politique, des conditions de régulation de notre société. Son propos, optimiste, contraste avec la référence à Hayek que développe Rozin dans sa contribution. Le réseau, même s'il ne constitue pas le cœur de l'argument ni de Hayek ni de Rozin, apparaît explicitement dans ce texte quand ce dernier écrit que «Hayek soutient un principe d'individualisme centré sur la capacité d'un sujet à constituer un réseau et une structure d'échange autour de lui.» Le propos de Rozin est, entre autres, de montrer que Hayek permet de penser les comportements individuels comme parfaitement intégrés à des réseaux de personnes. Mais il tire de son analyse de la pensée de l'économiste autrichien que ces comportements sociaux ne peuvent constituer un principe régulateur, re-

mettant alors en question la possibilité même de tirer de cette évolution sociétale un modèle gouvernemental. On comprend alors mieux la difficulté vécue par les garants de ce modèle que peuvent être les policiers.

Ce numéro contient aussi une contribution très originale quand elle est réinscrite dans cette question générale des conséquences sociales de la diffusion des réseaux: celle de Bréda à propos de la fidélité. Son article, en partant d'une interrogation marketing classique, celles des raisons d'un réachat, peut nous amener à mieux cerner les sources de notre affecto societatis dans une organisation en réseau. En effet, si celle-ci se définit par un redéploiement continual des formes organisationnelles et une remise en question des structures traditionnelles de lien social, on doit se demander ce qui peut quand même expliquer que des personnes maintiennent une régularité dans leurs comportements sociaux. Pourquoi respecter certaines lois, certaines habitudes,... ? Pourquoi tout ne change pas tout le temps dans une société de l'éphémère? Pourquoi donc reste-t-on fidèle à certaines valeurs, à certaines amours, à certains usages,...

Or, pour conclure, une des impressions les plus fortes et les plus touchantes qui peut ressortir à la lecture du dossier sur la police, est celle de l'extrême fidélité des policiers à un sens commun et ce, malgré les vicissitudes de leur métier et les ébranlements de leur légitimité. Comment les aider à rester *nos* fidèles? Voici peut être tout l'enjeu de ce dossier.

Pour la rédaction,
Fabien De Geuser